

ALERTE PRESSE

Le nouveau Bureau de la FNEDT en ordre de marche pour relever les défis de la délégation de travaux dans les territoires

Le Conseil d'Administration de la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) a unanimement réélu Gérard Napias à sa présidence le 11 mars dernier. Le nouveau bureau proposé par le Président, puis validé lors de l'Assemblée Générale du 30 mars, vient de tenir sa première réunion physique et confirme sa volonté de poursuivre la dynamique portée par les EDT, devenus dans les territoires des acteurs incontournables de l'agriculture et de la forêt.

A Paris, le 1er juin 2021 « Après des mois d'échanges à distance, cette première réunion en présentiel de notre nouveau bureau, rappelle symboliquement notre mobilisation de tous les instants à défendre et valoriser la contribution essentielle des ETARF à la vitalité de l'agriculture et de la forêt dans les territoires » déclare Gérard Napias, Président de la Fédération Nationale Entrepreneurs des Territoires (FNEDT) réélu le 11 mars 2021.

Pour cette nouvelle mandature 2021-2024, le nouveau bureau compte quatre nouveaux membres parmi les douze qui le constitue et se compose ainsi :

Gérard NAPIAS (Nouvelle Aquitaine) : Président
Philippe LARGEAU (Nouvelle Aquitaine): Premier-Vice-Président Délégué
Martine PERRIN (Auvergne-Rhône-Alpes) : Secrétaire Générale
Pascal GENDRIER (Centre Val de Loire) : Secrétaire Général adjoint
Marie-Sophie PUJOL-FORT (Occitanie) : Trésorière Générale
Fernando DA COSTA (Bourgogne Franche-Comté) : Trésorier Adjoint
Régis MACE (Bretagne), Vice-Président agroéquipement, Environnement, Innovation
Robert DIEUDONNE (Grand Est): Vice-Président Forêt
Frédéric JAN (Bretagne), Vice-Président rural
Michel LETOURNEUR, (Normandie): Référent fiscalité, taxes, cotisations
Florence REYNAUD (Auvergne-Rhône-Alpes) : Membre
Gérard MARECHAL (Hauts de France), Membre

Alors que la délégation de travaux agricoles et forestiers s'est considérablement développée ces dernières années, ce qui a été reconnu dans le plan de relance national mais reste à inscrire dans le Plan Stratégique National de la Pac 2023-2027, le Président et son Bureau souhaitent que les solutions concrètes apportées par les ETARF soient prises en compte pour répondre aux enjeux des années à venir. Le renouvellement des générations, la diminution de la pression sur les agriculteurs, la priorité à l'emploi, la formation professionnelle et l'attractivité des métiers seront au centre des enjeux. Cela concerne notamment le défi ambitieux de reboisement des forêts françaises initié par le plan de relance ainsi que la transition agroécologique face au réchauffement climatique grâce aux évolutions technique et à une agriculture de précision maîtrisée.

« Nos entreprises seront amenées à jouer un rôle croissant dans les territoires, c'est pourquoi la FNEDT reste mobilisée pour la réussite de tous et accompagner le développement de leurs activités au plus près de leurs réalités du terrain » conclut Gérard Napias.

Pour tout renseignement : contactez l'agence Ressources De la Nature

Fadela Benabadi : 01 85 09 83 70 / 06 11 34 22 39 / fbenabadi@agence-rdn.com
Grégoire de la Roussière : 01 85 09 83 71 / 06 09 49 09 78 / gdelaroussiere@agence-rdn.com



Nouveau bureau FNETD 2021-2023, de gauche à droite :

1er rang : Fernando Da Costa, Martine Perrin, Gérard Napias, Florence Reynaud

2ème rang : Régis Macé, Philippe Largeau, Gérard Maréchal, Michel Letourneur, Robert Dieudonné, Frédéric Jan

A propos - FNETD

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNETD) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. La FNETD regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales.

Acteurs clés dans les territoires, les 21 000 entreprises de travaux emploient 124 000 actifs permanents et occasionnels (chiffres CCMSA-FNETD 2019) pour la conduite et l'entretien des machines, les travaux manuels, la gestion des chantiers, le support administratif et comptable.

La part en valeur de l'emploi dans l'interbranche agricole (production, paysage, ETARF, bois) a doublé en 10 ans.

La délégation de travaux agricoles s'est développée de manière soutenue depuis le milieu des années 1990 dans notre pays. Le nombre d'exploitations agricoles recourant à un ETA immatriculé au RCS a doublé entre 2000 et 2016.

70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation en France sont réalisés par des ETF pour le compte de propriétaires forestiers, de coopératives, d'exploitants-négociants, d'industries du bois, de l'Office national des forêts, de communes.

La FNETD est adhérente de la CEETTAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).